

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 19 novembre 2019 à 13 h 30, à la salle B-105a du campus de Longueuil.**

Sont présents :

Sébastien Bage, coordonnateur du programme Arts, lettres et communications
France Bélanger, coordonnatrice du programme Techniques de denturologie
Vanessa Blais, vice-présidente aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Julie Boudreau, professeure au Département de soins infirmiers
Nicolas Chalifour, professeur au Département de littérature et de français
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Alexis Cyr, étudiant en Sciences humaines
Martin Desroches, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
Vincent Grondin, coordonnateur du Département de philosophie
François Lalonde, professeur au Département de psychologie
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Nicholas Laurin, coordonnateur du Département d'avionique
Lise Maisonneuve, directrice adjointe des études – Service des programmes
Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Dominic Proulx, secrétaire et coordonnateur du Département d'informatique
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Sont invités :

Belhachemi Ouldali, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique
Johanne Daigle, conseillère pédagogique au Service des programmes
Pascale Bernier, gestionnaire administrative au Service de la mobilité et des activités internationales
Catherine Brodeur, coordonnatrice du Service de la mobilité et des activités internationales

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 33.

1. Adoption de l'ordre du jour

Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente de l'assemblée présente un nouveau membre : M. Simon Ménard, étudiant en Soins infirmiers. Un tour de table s'ensuit.

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019
 - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019
3. Adoption des nouvelles balises de l'élaboration du calendrier scolaire : recommandation du Comité des orientations pédagogiques (COP)
4. DEC-BAC en informatique en collaboration avec l'Université de Sherbrooke : présentation et adoption sous réserve d'un Comité d'étude des programmes (CEP)
5. Réflexions sur les AEC : suivi du Comité d'étude des programmes (CEP)
6. Demandes d'autorisations et de dérogations à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) : présentation des autorisations et dérogations approuvées
7. Nomination des membres professionnels de l'ÉNA au comité-avisé pour les plaintes étudiantes
8. Présentations
 - 8.1 Activités internationales pour 2019-2020
 - 8.2 Bilans 2018-2019 et des mandats 2019-2020 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale
 - 8.3 Bilan des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2018-2019
 - 8.4 Plan d'action du Comité-Vert
9. Information
 - 9.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
10. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par M. Alexis Cyr, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Josée Mercier annonce qu'une modification à l'ordre du jour doit être effectuée, soit le report du point 8.4, puisque le plan d'action du Comité-Vert n'a pas encore été adopté en comité de direction. Il sera toutefois envoyé aux membres par courriel dès son adoption, puis présenté lors de la Commission des études du 4 février 2020.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019

Le procès-verbal est revu page par page. Il est demandé de modifier l'appellation d'un membre à la page 1.

M. Nicholas Laurin, appuyé par M. Dominic Proulx, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 22 octobre 2019 tel que déposé, et incluant la modification demandée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre 2019

Point 8. Orientations ministérielles concernant le secteur de l'administration : Mme Josée Mercier rappelle à l'assemblée que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) avait présenté son intention d'abolir les différentes voies de sorties de l'administration, dans les travaux de la révision du programme. Le réseau des cégeps s'est mobilisé, tel que présenté à la dernière Commission des études, pour revendiquer une prolongation et une modification du

processus de consultation. Le Ministère a bien entendu les revendications, et l'échéancier de la révision du programme a été prolongé jusqu'en décembre 2020 afin de continuer les démarches de consultations dans le milieu.

M. Serge Fournier remercie la Direction des études pour son appui dans ce dossier.

3. Adoption des nouvelles balises de l'élaboration du calendrier scolaire : recommandation du Comité des orientations pédagogiques (COP)

M. Dominic Proulx présente les recommandations du Comité des orientations pédagogiques (COP) qui a tenu une réunion le 29 octobre 2019 sur les balises révisées de l'élaboration du calendrier scolaire. Il est proposé de conserver l'utilisation des journées JE, mais d'enlever le libellé, tel que cela avait été suggéré au préalable. Il est précisé que les journées JE peuvent être utilisées pour des reprises de cours, avec information au préalable des étudiants et de la direction. Il est également suggéré d'ajouter une journée JR à la fin de chaque session, et une de plus à la session d'hiver durant la session.

L'assemblée est en accord avec les recommandations du COP.

Mme France Bélanger, appuyée par M. Nicolas Chalifour, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption des nouvelles balises de l'élaboration du calendrier scolaire, tel que recommandé par le Comité des orientations pédagogiques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. DEC-BAC en informatique en collaboration avec l'Université de Sherbrooke : présentation et adoption sous réserve d'un Comité d'étude des programmes (CEP)

M. Dominic Proulx, coordonnateur du Département de techniques de l'informatique, présente les particularités du programme DEC-BAC en informatique. Il est confirmé que tous les critères d'élaboration des DEC-BAC ont été respectés dans l'élaboration de la grille de cours. Malgré que certains cours du DEC seront enseignés à l'université, il est expliqué que l'engouement pour le nouveau programme de Techniques de l'informatique permettra de pallier les impacts sur la masse enseignante. Le cours de mathématiques NYA comme préalable universitaire pourra être comptabilisé comme un cours complémentaire, afin de favoriser le cheminement des étudiants et étudiantes, comme cela se fait dans d'autres programmes au Cégep et à l'ÉNA. Il sera probablement possible d'offrir les cours au campus de Longueuil, si le nombre d'étudiants est suffisant. Les démarches sont toujours en cours à ce niveau.

À la fin de la présentation, et après la période de questions, l'assemblée est prête à se prononcer, sans qu'il soit nécessaire de déposer ce dossier au Comité d'étude des programmes.

Mme Julie Tougas-Ouellette, appuyée par M. Serge Fournier, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du nouveau programme de DEC-BAC en informatique en collaboration avec l'Université de Sherbrooke, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Réflexions sur les AEC : suivi du Comité d'étude des programmes (CEP)

M. Dominic Proulx présente les recommandations du Comité d'étude des programmes (CEP) qui a tenu une réunion le 5 novembre 2019 pour discuter des problématiques rencontrées avec les attestations d'études collégiales (AEC), tel qu'inscrit au plan de travail de la Commission des études pour l'année 2019-2020. Il est expliqué que le Syndicat des professeurs et professeures a consulté les départements d'enseignement avant la rencontre du CEP afin de connaître les différents irritants. Comme la plupart des problématiques signifiées relèvent des conditions de travail, Mme Mercier verra à informer la Direction des ressources humaines à cet effet.

La représentante du Syndicat des professeurs et professeures propose l'ajout de deux recommandations, soit une sur le soutien en français et une autre sur la différenciation des DEC et des AEC.

Mme Vanessa Blais, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée l'adoption des mentions, recommandations et propositions du Comité d'étude des programmes (CEP), tel que présenté et incluant les ajouts proposés :

Mentions :

- 1- Il semble évident que l'AEC en Soins Infirmiers et celles de l'ÉNA ont des préoccupations plus importantes que les autres.
- 2- Plusieurs enjeux qui nous ont été soumis ont trait aux conditions de travail et relève du CRT. Cependant, plusieurs ont des incidences pédagogiques et/ou sont des enjeux touchant également la formation régulière. Comme nous entrons en négociations, il serait intéressant d'en profiter pour régler certains de ces points.
- 3- Le CEP tient à mentionner l'implication de la nouvelle Direction de la formation continue, son écoute et sa volonté d'apporter des changements. Ce vent de changement est grandement apprécié.

Recommandations :

- 1- **Priorité d'octroi de charges de cours à la formation continue**
Il s'agit en réalité d'une problématique qui vient du fait que le chargé de cours qui n'est pas un enseignant du département peut, s'il le désire, éviter de divulguer qu'il a un emploi à temps plein. Si la divulgation était obligatoire, ou encore s'il y avait une pénalité non négligeable pour quelqu'un qui omet de déclarer son emploi à temps plein, la situation serait réglée. Bien entendu, il est difficile pour un enseignant à temps plein du Cégep de ne pas le divulguer.
Il est recommandé de valider la règle actuelle sur les priorités d'octroi de charges de cours à la formation continue et si nécessaire et possible, mettre en place une solution.
- 2- **Transport insuffisant à l'ÉNA**
Il est recommandé de travailler une entente avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL) pour des autobus « express » ÉNA/Longueuil/Métro à des heures permettant aux étudiants de la formation continue de revenir le soir de façon sécuritaire.
- 3- **Soutien en français**
Il est recommandé de s'assurer que les services de soutien en français offerts aux étudiants et étudiantes se poursuivent.
- 4- **DEC versus AEC**
Lors du développement de nouvelles AEC, il est recommandé de s'assurer de valider que le nouveau programme ne permettra pas de contourner le DEC.

Propositions :

- 1- Il est proposé qu'un CRT élargi se penche sur les enjeux soulevés qui ont trait aux relations de travail et qui ont des incidences pédagogiques.
- 2- Il est proposé que les enjeux soulevés qui sont de nature pédagogique soient soumis à la Direction de la formation continue et qu'un suivi soit effectué lors du dépôt de leur prochain plan de travail. Il est entendu que les enjeux s'appliquant également à la formation régulière doivent être étudiés de concert avec la Direction des études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Demandes d'autorisations et de dérogations à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) : présentation des autorisations et dérogations approuvées

Mme Josée Mercier rappelle à l'assemblée que la présentation du tableau des dérogations et autorisations est un point statutaire au plan de travail de la Commission des études. Il est expliqué que ces éléments sont inscrits aux plans de cours, tel que prescrit par la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Il est confirmé que pour les dérogations sur le pourcentage de la note pour les travaux d'équipe, les réflexions se poursuivent dans les départements avec l'aide des conseillers pédagogiques. Il est suggéré de porter une attention particulière sur les règles de présence au cours afin de ne pas pénaliser inutilement les étudiants et les étudiantes. La présidente de l'assemblée confirme que les directions adjointes feront les suivis nécessaires.

7. Nomination des membres professionnels de l'ÉNA au comité-aviseur pour les plaintes étudiantes

Mme Josée Mercier présente le tableau des nouvelles nominations au comité-aviseur pour les plaintes étudiantes, soit celles du personnel professionnel de l'ÉNA et des associations étudiantes.

M. Dominic Proulx, appuyé par M. Nicholas Laurin, propose à l'assemblée de nommer les personnes suivantes sur le comité-aviseur pour les plaintes étudiantes pour les postes qui étaient vacants à la dernière assemblée :

POSTE	CAMPUS LONGUEUIL	ÉNA
Personnel professionnel		Valérie Couture Éric Lefebvre
Étudiants	Membre du bureau de l'exécutif de l'AGECEM autre que le ou la responsable aux affaires académiques.	Guillaume Moreau Vincent Dussault

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Dominic Proulx dépose une motion de félicitations à M. Alexis Cyr pour l'excellent travail de recrutement des étudiants dans les différents comités.

8. Présentations

8.1 Activités internationales pour 2019-2020

Mmes Catherine Brodeur et Pascale Bernier, coordonnatrice et gestionnaire administrative du Service de la mobilité et des activités internationales, présentent les principaux dossiers ainsi que les différents comités au sein de leur Service. Il est rappelé que cette année marque le dixième anniversaire du Service et que cela sera souligné au Salon de la mobilité du 6 mai 2020.

8.2 Bilans 2018-2019 et des mandats 2019-2020 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale

Les directions adjointes présentent les faits saillants des bilans 2018-2019 et des mandats à venir pour l'année 2019-2020 de leurs programmes respectifs. Plusieurs activités des comités de programme concernent la mise en place d'actions pour favoriser la réussite des étudiants, à l'ÉNA comme à Longueuil. La représentante du personnel professionnel rappelle à l'assemblée que l'apport des professionnels pourrait bonifier la mise en œuvre de ces actions en aide à la réussite des étudiants et des étudiantes. Il est précisé que le Comité sur la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS) travaille sur la préoccupation de faire connaître les ressources disponibles afin de permettre cette collaboration.

8.3 Bilan des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2018-2019

Mme Lise Maisonneuve présente le tableau des bilans des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche pour l'année 2018-2019. Il n'y a pas de questions de l'assemblée sur le document.

8.4 Plan d'action du Comité-Vert

Ce point a été déplacé à la prochaine Commission des études, tel que mentionné au début de la rencontre.

9 Information

9.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy présente les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS). Lors de la dernière rencontre, un travail de réflexion sur le rôle du *Cadre de référence pour la réussite éducative des étudiantes et des étudiants* a été entrepris, à la lumière des avis reçus et de ce qui se fait dans le réseau. De plus, des réflexions sont en cours afin de trouver une façon de répertorier les actions et les initiatives liées à la réussite, et sur la façon de diffuser cette information. La prochaine rencontre aura lieu le 28 novembre.

10 Levée de l'assemblée

La présidente de l'assemblée tient à souligner le départ à la retraite de Mme Lise Maisonneuve, et la remercie pour toutes les années où elle a siégé à la Commission des études en tant que directrice adjointe des études.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (16 h 01).



Dominic Proulx
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée